

Décision

Générale

colonial

Décision n° 54 du 24 janvier 1945

n° 54

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 janvier 1945

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1945

Date du numéro
1 janvier 1945

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement du cadre local des Travaux publics et du cadre local de la Police, les fonctionnaires dont les noms suivent : 1er Cadre local des Travaux publics Pour ingénieur de 3e classe : M. ROBIN Marie. Félix, ingénieur de 4e classe. Pour adjoint technique principal hors classe : M. ARNAUD Bernard, adjoint technique principal de 1er classe. Pour comptable principal de 3e classe : M GAUTHIER Fernand, comptable de 1er classe. Pour surveillant principal de 2e classe : M. CECHACK Wladimir, surveillant principal de 31 classe. 2er Cadre local de la Police Pour inspecteur de 2 classe : M. DURAND Pierre. inspecteur de 3e cl. Par arrêté n° 55 du 24 janvier 1945. Sont nommés pour compter du 10 janvier 1945 : 1° Cadre local des Travaux publics Ingénieur de 3e classe : M. ROBIN. Marie, Félix, ingénieur de 4e classe. Adjoint technique principal hors-classe : M. ARNAUD. Bernard, adjoint technique principal de 1er classe. Comptable principal de 3e classe M. GAUTHIER, Fernand, comptable de 1er classe. Surveillant principal de 2e classe M. CECHACK. Wladimir, surveillant principal de 33classe. 2° Cadre local de la Police Inspecteur de 2 classe : M. DURAND Pierre inspecteur de 3e classe (rappels d'ancienneté pour services militaire épuisés).